

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2010

À une séance extraordinaire du conseil municipal convoquée par Mme la Mairesse, Francine Bergeron, tenue à l'endroit ordinaire des séances, lundi le 25 juin 2010 à 13h30 à laquelle séance étaient présents MM. Les conseillers Denis Prescott, Jacques Martial, André Desrochers sous la Présidence de monsieur le Maire suppléant Jean-Claude Charpentier.

Mme la Mairesse, Francine Bergeron, M. Guy Corriveau et M. Sylvain Gagnon étaient absents.

La secrétaire-trésorière est présente.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire suppléant déclare l'assemblée ouverte après vérification du quorum.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

228-06-2010 Sur une proposition de M. Jacques Martial appuyée par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. le Maire suppléant procède à la lecture de l'avis

de convocation dont les sujets à être traités sont les suivants :

1. Adoption du deuxième projet de règlement #365-2010 – Modification de la zone I-3 et F-1

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2010

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

- 229-06-2010 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
Sur une proposition de M. Jacques Martial appuyée par M. Denis Prescott il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'avis de convocation soit accepté tel que lu par Mme la Mairesse.

- 230-06-2010 ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT #365-2010 – MODIFICATION DE LA ZONE I-3 ET DE LA ZONE F-1
Règlement #365-2010 ayant pour but de modifier la zone I-3 et la zone F-1

Considérant que le conseil municipal désire amender son règlement de zonage #192;

Considérant les pouvoirs conférés par la Loi sur

l'aménagement et l'urbanisme;

Considérant qu'avis de motion de la présentation de ce règlement a été déposé le 7 juin 2010;

Considérant que le premier projet de règlement #365-2010 fut adopté lors de la séance extraordinaire le 14 juin 2010;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation concernant le règlement #365-2010 fut tenue le 25 juin 2010 à 13h00;

En conséquence, il est proposé par M. André Desrochers appuyé par M. Jacques Martial il est résolu à l'unanimité des conseillers;

D'adopter le deuxième projet de règlement # 365-2010 de la municipalité de Mandeville et qu'il soit ordonné, décrété et statué comme suit :

Article 1 : Le but du présent projet de règlement est de modifier les limites des zones I-3 et F-1.

Article 2 : Le plan de zonage 4 de 4 faisant partie intégrante du règlement de zonage #192 intitulé « Règlement de zonage de la municipalité de Mandeville » est modifié par la modification des limites des zones I-3 et F-1, le tout tel qu'apparaissant sur l'annexe « A » faisant partie intégrante du présent règlement.

Article 3 : Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Jean-Claude Charpentier
Maire suppléant

Danielle Lambert sec.-très. et d.g.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

231-06-2010 Sur une proposition de M. Denis Prescott, appuyé par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville que la séance soit levée à 13h32.

Jean-Claude Charpentier
Maire suppléant

Danielle Lambert sec.-très. et d.g.